

nombre de boycotts directs. Par contre, nous nous opposons fermement aux boycotts qui obligerait des Canadiens à faire preuve de discrimination à l'endroit d'autres Canadiens ou à refuser de commercer avec des pays amis. Les compagnies qui acceptent de telles demandes de boycottage paient un prix élevé - le refus de tout soutien gouvernemental et une publicité dont la plupart se passeraient bien. Le fait qu'aucune compagnie n'ait jusqu'à maintenant été désignée publiquement ne dénote absolument pas une faiblesse de la politique du gouvernement; au contraire, cela montre quelle importance les compagnies accordent à cette sanction. Quand la loi sur le boycottage aura été adoptée, il y aura un mécanisme de déclaration obligatoire. C'est là notre politique, mais il est bien entendu - comme ça a toujours été le cas - que nous sommes d'accord sur les objectifs et que nous convenons d'apporter les ajustements nécessaires à la lumière de l'application de la politique.

Je crois que la politique canadienne relative aux boycotts économiques internationaux constitue un bon exemple pour d'autres pays. Notre politique n'est pas destinée à encourager tel pays ou tel groupe de pays. Elle reflète plutôt ce que le Canada considère comme des pratiques internationales inacceptables, quelles que soient les relations commerciales en cause. Je ne crois pas qu'aucun pays pourrait opposer des arguments raisonnables à une déclaration de principes qui relève, après tout, du droit souverain qu'a le Canada de protéger les intérêts de ses citoyens. D'ailleurs, je suis d'avis que la loi sur le boycottage - portant sur la question de la déclaration des demandes de boycottage - est à l'avantage de tous ceux qui sont visés par le boycott arabe d'Israël. Ce boycott a été entouré de beaucoup de confusion; la loi établira clairement sa nature, les demandes faites et celles qui ne le sont pas. Nous avons adopté une position raisonnable et nous clarifions la situation. À plus long terme, il est à espérer que les avantages manifestes de la coopération économique entre les pays du Moyen-Orient les inciteront à régler leurs différences politiques.

C'est grâce à des discussions comme celles que vous avez aujourd'hui qu'il sera possible d'en arriver à une meilleure compréhension des questions complexes du Moyen-Orient. D'ailleurs, cette vision plus claire des problèmes en cause ne peut que contribuer à réduire davantage l'héritage de peur et de méfiance qui a depuis si longtemps bloqué les progrès vers la paix et qui ne commence qu'à disparaître. Je partage l'espoir de paix que vous